



Située à 15km de Paris, la Ville de Sannois (27 000 habitants) porte une politique culturelle très affirmée visant à permettre à un large public de découvrir la richesse et la diversité des pratiques artistiques proposées. Parmi ses équipements culturels, l'école de musique est, sur le territoire, une structure essentielle de l'action culturelle.

La Ville et ses partenaires culturels coconstruisent d'importants dispositifs plus ou moins engageants autour de l'Éducation Artistique et Culturelle à destination des enfants de la toute petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. Cet engagement fort a valu à la ville d'être labellisée 100% EAC en janvier 2023.

Poursuivant les missions d'un conservatoire, l'association école de musique compte environ 400 élèves répartis dans 15 disciplines de l'éveil au troisième cycle ainsi qu'une offre d'enseignement musical pour les adultes. L'école de musique est organisée autour d'un pôle d'enseignement de 28 professeurs et d'un pôle administratif de 3 agents. L'école de musique est par ailleurs impliquée dans des missions d'éducation artistique et culturelle et coordonne une Classe à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M.) à dominante vocale pour les 4 niveaux d'un collège situé en politique de la ville.

**Dans le cadre des orientations politiques fixées par la municipalité et en adéquation avec les schémas pédagogiques nationaux et départementaux, le/la directeur.trice de l'école de musique sera en charge de concevoir et mettre en œuvre le projet d'établissement en matière d'enseignement et de transmission des esthétiques musicales (dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2024-2026 signée entre la ville et l'association). Aussi, il/elle sera chargé(e) d'accompagner la ville dans le cadre d'une future municipalisation de l'école.**

Missions du poste

### **Assurer la direction de l'école de musique**

- Concevoir et mettre en œuvre le projet d'établissement et le projet pédagogique

- Elaborer et suivre le budget de la structure
- Préparer les dossiers de demande de subvention
- Recruter, animer, former et évaluer l'équipe administrative et pédagogique
- Gérer les emplois du temps et les absences
- Coordonner le suivi pédagogique et les évaluations des élèves
- Animer avec le président de l'association les différentes instances de concertation
- Impulser et organiser la communication externe de l'école

### **Être un acteur fort de la coordination culturelle**

- Inscrire le projet et les actions de l'école de musique dans une dynamique transversale
- Nourrir les réflexions collectives sur les pratiques d'enseignement artistiques
- Développer les actions d'éducation et d'enseignement musical
- Superviser et coordonner les projets pédagogiques et culturels au sein de l'école de musique
- Développer des actions à destination des publics plus éloignés (partenariat avec le Service Social Départemental, le CCAS et le centre social Eliane Chouchena)
- Développer les apprentissages autour des musiques actuelles en partenariat avec l'EMB (Espace Michel Berger)

### **Accompagner le dynamisme culturel de la Ville en lien avec les forces du territoire**

- Inscrire l'école de musique dans une dynamique de réseau
- Impulser des partenariats autour de projets pédagogiques et artistiques avec les autres équipements culturels du territoire
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec l'Education Nationale
- Développer l'inscription de l'école dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

### **Profil recherché**

- Formation artistique reconnue
- Expérience fortement souhaitée dans des fonctions en direction d'école de musique ou de conservatoire
- Bonne maîtrise des enjeux du territoire sur le champ de l'enseignement musical et de la politique culturelle
- Culture artistique et musicale
- Savoir fondamentaux de la pédagogie

- Qualité d'organisation, de méthode et de rigueur
- Esprit créatif et innovateur
- Discrétion professionnelle
- Sens du travail en équipe et en transversalité

#### Informations complémentaires

- Temps de travail annualisé (1607 heures/an)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Adhésion au CNAS
- Amicale du personnel
- Participation forfait mobilités durables
- Participation au remboursement des frais de transport (75 % des transports en commun)

#### Liens utiles

Postuler en ligne

[/mon-quotidien/emploi/postuler-en-ligne](#)

Infos pratiques

**Poste ouvert uniquement aux fonctionnaires titulaires de catégorie A (attaché)**

Poste à pourvoir dans le cadre du mécénat de compétences (mise à disposition)